

Suivi annuel des résultats régionaux prévus à l'entente Canada-Québec concernant Vers un Chez-Soi 2019-2024

Trois-Rivières
Résultats 2022-2023

Direction du programme santé mentale adulte et dépendance

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec



1. Introduction

L'approche communautaire axée sur les résultats constitue un levier contribuant à ce que les partenaires au sein d'une même communauté puissent développer et peaufiner une vision commune des retombées de leurs efforts collectifs et des initiatives en cours en matière de prévention et de réduction de l'itinérance.

Au printemps 2022, les régions visées par le volet communautés désignées sous Vers un chez-soi (VCS) ont identifié dans leur plan d'action régional et communautaire intégré (PARCI) respectif les résultats qu'elles utiliseront pour mesurer les progrès réalisés dans la prévention et la réduction de l'itinérance chez les populations vulnérables, incluant l'itinérance chronique. Pour chaque résultat sélectionné, la communauté a identifié les indicateurs utilisés pour le mesurer ainsi qu'une cible communautaire pour la période visée. Ce premier suivi détaille les résultats régionaux observés pour l'exercice 2022-2023 (du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023).

Les résultats vous sont présentés sous forme de tableaux, identiques au PARCI, ainsi que dans la collecte de données effectuée auprès des partenaires.

2. Suivi et amélioration continue

Certains enjeux opérationnels vécus cette année ont mené à des travaux de concertation auprès des partenaires contribuant ainsi à une réponse adaptée aux divers besoins émergeant en itinérance. Cette nouvelle approche s'intègre progressivement à la vision stratégique régionale de lutte à l'itinérance.

Dans le but d'améliorer son impact pour les années à venir, quelques constats et limites sont ressortis de la collecte de données et de l'analyse des résultats. Ceux-ci vous sont présentés plus spécifiquement à la fin de chaque tableau. Une révision partielle ou complète s'impose comme principal constat offrant ainsi l'opportunité de peaufiner la vision commune des efforts collectifs débutés avec les partenaires. Comme mentionné dans le PARCI, les résultats, les cibles et les indicateurs choisis se voulaient évolutifs. Une actualisation sera effectuée prochainement afin d'obtenir le levier souhaité.

À la suite des suggestions des partenaires, et afin de faciliter la réponse aux différentes redditions de comptes du programme VCS, une démarche réflexive est entreprise pour que les informations recueillies puissent être complémentaires, afin de guider les actions à poser. L'ajustement des résultats régionaux fait partie de cette réflexion.

3. Accès du public aux résultats régionaux

Les résultats seront rendus publics sur le site Web du CIUSSS MCQ. Ces résultats seront également acheminés, par courriel, à tous les membres du comité intersectoriel en itinérance de Trois-Rivières.

Suivi annuel des résultats régionaux

L'itinérance chronique est suivie par l'ensemble des régions visées par le volet communautés désignées, en cohérence avec l'Entente VCS. Les autres résultats régionaux sont ceux que les communautés ont identifiés dans leur PARCI pour mesurer les progrès réalisés dans la prévention et la réduction de l'itinérance chez les populations vulnérables.

Résultat : Réduction du nombre de personnes en situation d'itinérance chronique au sein de la communauté au cours de l'année

Définition de l'itinérance chronique utilisée :

Pour le gouvernement du Canada, l'itinérance chronique désigne les personnes qui sont actuellement en situation d'itinérance ET qui rencontrent l'un des critères suivants :

- ont été en situation d'itinérance pendant six mois (180 jours) ou plus au cours de la dernière année
OU
- ont été en situation d'itinérance pendant 18 mois (546 jours) ou plus au cours des trois dernières années.

L'itinérance chronique inclut le temps passé dans les situations suivantes :

- passer la nuit dans des lieux extérieurs, incluant les endroits publics ou privés sans autorisation ni contrat, ou les endroits non conçus pour l'habitation humaine permanente (typologie de l'Observatoire canadien sur l'itinérance : 1.1 et 1.2).
- Passer la nuit dans un refuge d'urgence, incluant les refuges d'urgence de nuit pour les personnes en situation d'itinérance (incluant les refuges pour des populations spécifiques, par exemple les refuges pour les jeunes, les familles et les nouveaux arrivants), les refuges pour femmes victimes de violence et les refuges d'urgence pour personnes fuyant un désastre naturel ou la destruction de leur hébergement (typologie de l'Observatoire canadien sur l'itinérance : 2.1, 2.2 et 2.3).
- Demeurer temporairement chez quelqu'un, mais sans garantie de résidence soutenue ou de possibilité immédiate d'accès à un logement permanent, ou vivant dans les logements de location temporaires et à court terme (ex. : les motels) sans droit au maintien dans les lieux (typologie de l'Observatoire canadien sur l'itinérance : 3.2 et 3.3).¹

¹ MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX. *Entente Canada-Québec concernant Vers un chez-soi 2019-2024*, Gouvernement du Québec, 2019, accessible en ligne : https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/documents/itinérance/ententes-canada-quebec/2019-046_Entente_SQRC.pdf

PRIORITÉ : PRÉVENTION ET RÉDUCTION DE L'ITINÉRANCE CHRONIQUE À TROIS-RIVIÈRES

A. RÉDUIRE LA DURÉE DE SÉJOUR ET LES ÉPISODES DE SERVICE À L'HÉBERGEMENT D'URGENCE	
Cibles	
<ul style="list-style-type: none"> • Diminuer de 25 % la durée de séjour à l'hébergement d'urgence; • Diminuer de 10 % le nombre de premiers épisodes d'hébergement d'urgence; • Stabiliser ou diminuer le pourcentage du nombre de personnes qui se retrouvent en épisode d'hébergement chronique (31 épisodes et plus). 	
Moyens	
<ul style="list-style-type: none"> • Contribution de l'ensemble des partenaires pour une prise en charge rapide des personnes déjà connues des services qui se retrouvent ou pourraient se retrouver à l'hébergement d'urgence; • Identification des personnes à risque d'itinérance par l'ensemble des partenaires, arrimage aux services d'aide appropriés à la situation et suivi au court et moyen terme; <ul style="list-style-type: none"> • Contribution de l'accès coordonné dans l'orientation des personnes. 	
Indicateurs de suivi	
→	• Nombre de journées passées à l'hébergement d'urgence;
→	• Nombre de personnes qui sont à leur premier séjour;
→	• Nombre des plus grands utilisateurs du service d'hébergement d'urgence, c'est-à-dire le nombre de personnes ayant 31 hébergements et plus dans leur historique de séjour.
Collaborateurs	
<ul style="list-style-type: none"> • Les Artisans bénévoles de la paix • Centre Le Havre de Trois-Rivières • EBYÛN • Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet-Yamaska • Tandem Mauricie • Réseau d'habitation communautaire de la Mauricie (RHCM) • Service d'intégration au travail (SIT) • L'équipe d'accompagnement dans la communauté de Trois-Rivières • CIUSSS MCQ – DPSMAD 	

**Résultats
2022-2023**

	2021-2022	2022-2023	Résultat	Cible
→	23,5 jours	18,3 jours	↓ 22%	↓ 25%
→	30 pers.	30 pers.	0%	↓ 10%
→	15 pers.	16 pers.	7%	≤

Outil utilisé pour la cueillette des données:

Logiciel maison développé par l'organisme d'hébergement en itinérance

Fréquence de mise à jour: Quotidien

L'indicateur retenu pour faire le suivi de l'itinérance chronique, résultat indispensable en cohérence avec l'Entente VCS, est celui du *Nombre des plus grands utilisateurs du service d'hébergement d'urgence*, c'est-à-dire le nombre de personnes ayant 31 hébergements et plus dans leur historique de séjour. Une attention particulière lui est donc portée.

L'information pour cet indicateur provient d'un organisme qui fait une collecte de données pour les grands utilisateurs de son service d'hébergement d'urgence. Au fil du temps, le nombre élevé d'épisodes en hébergement d'urgence démontre l'instabilité résidentielle qui peut être associée à la définition de l'itinérance chronique. Ces données permettent de connaître le nombre de grands utilisateurs du service d'hébergement d'urgence et ainsi dresser un portrait de son évolution.

Limites et constat de l'indicateur pour le suivi de l'itinérance chronique

- La collecte de données pour ce résultat s'adressait uniquement à l'organisme offrant les services d'hébergement en itinérance. Or, ce ne sont pas toutes les personnes en situation d'itinérance qui fréquentent les services d'hébergement.
- Atteindre le plateau de 31 épisodes d'hébergement n'est pas synonyme d'itinérance chronique. Une personne peut ne pas atteindre ce plateau et être en situation d'itinérance chronique. Une personne peut également avoir atteint ce plateau et ne pas répondre à la définition de l'itinérance chronique.
- L'énoncé de la cible stipule de stabiliser ou de diminuer le pourcentage du nombre de personnes. Or, l'indicateur actuel permet seulement d'obtenir le nombre de personnes (avec 31 épisodes et plus) d'une année à l'autre. Afin de bien répondre à cette cible, il manque le nombre total d'épisodes d'hébergement pour ainsi obtenir le pourcentage voulu.
- Il y a deux points de service qui sont ouverts à l'année pour l'hébergement des personnes en situation d'itinérance, l'hébergement d'urgence et le refuge. Or, seules les données qui proviennent de l'hébergement d'urgence seraient viables pour cet indicateur. La compilation des données pour le nombre de séjours dans les services d'hébergement diffère d'un point de service à un autre, en raison de l'offre de service. Une personne en situation d'itinérance pourrait avoir fait 31 épisodes d'hébergement au refuge pour 31 nuits. Considérant que les données du refuge ne peuvent être incluses dans ce résultat et que des personnes en situation d'itinérance chronique ne sont possiblement pas comptabilisées, cet indicateur demeure limité dans sa capacité à mesurer le phénomène de l'itinérance chronique à Trois-Rivières et son évolution.
- Constat : en regard aux limites mentionnées, une révision de ce résultat, des cibles et des indicateurs, avec les partenaires, sera nécessaire afin d'en améliorer la portée. Les réflexions actuelles tendent à trouver un résultat avec un ou des indicateurs qui s'adressent à tous les partenaires et qui permettent de mesurer plus directement l'évolution du phénomène de l'itinérance chronique.

Les données du dernier dénombrement effectué en octobre 2022 ne sont présentement pas accessibles. Ces données pourront enrichir l'information sur le suivi de l'itinérance chronique de notre région, dont Trois-Rivières, lors de la prochaine publication des résultats régionaux prévue à l'automne 2024.

Résultats régionaux supplémentaires visés par la communauté en matière de prévention et de réduction de l'itinérance

PRIORITÉ : PRÉVENTION ET RÉDUCTION DE L'ITINÉRANCE CHRONIQUE À TROIS-RIVIÈRES		Résultats 2022-2023		
B. RÉDUIRE LE NOMBRE DE PASSAGE À LA RUE POUR LES PERSONNES QUI SORTENT DE DÉTENTION/CENTRE HOSPITALIER ET AMÉLIORER LEUR ACCOMPAGNEMENT				
Cibles				
<ul style="list-style-type: none"> • 100 % des personnes à risque d'itinérance seront accompagnées ou auront la possibilité d'être accompagnées à leur sortie du centre hospitalier et du centre de détention; • 75 % des personnes à risque d'itinérance seront logées ou hébergées à leur sortie du centre hospitalier et du centre de détention. 				
Moyens				
<ul style="list-style-type: none"> • Projets de suivis communautaires débutés en détention et centre hospitalier sur référence; • Implication des organismes communautaires dans l'accompagnement des personnes qui se retrouvent en établissement; • Utilisation d'un outil simple de repérage (IRIS) par les établissements et arrimage auprès des organismes communautaires offrant le service; • Lits/logements réservés pour les personnes vulnérables sortant de détention et du centre hospitalier. 				
Indicateurs de suivi				
• Nombre de personnes à risque d'itinérance à leur sortie de détention/centre hospitalier;	→	→	72 pers.	
• Nombre de ces personnes qui débutent un suivi durant la détention/centre hospitalier avec un intervenant psychosocial;	→	→	38 pers.	*53% 100%
• Nombre de ces personnes qui quittent le centre de détention/centre hospitalier avec un intervenant psychosocial qui offre du suivi;	→	→	49 pers.	
• Nombre de ces personnes qui quittent le centre de détention/centre hospitalier qui se retrouve en situation d'itinérance.	→	→	25 pers.	*65% 75%
Collaborateurs				
<ul style="list-style-type: none"> • Centre Le Havre de Trois-Rivières • Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet-Yamaska • Tandem Mauricie • L'équipe d'accompagnement dans la communauté de Trois-Rivières • CIUSSS MCQ – DPSMAD 				

*Ne pas tenir compte des pourcentages
Voir limites pour explication

Lors de l'élaboration, le résultat avait pour but de donner la possibilité à chaque personne à risque d'itinérance des établissements d'être accompagnée afin de limiter le nombre de personnes qui se retrouvent en situation d'itinérance à leur sortie. Les indicateurs tentaient d'exposer le nombre de personnes ayant pu bénéficier d'un service de suivi sur le nombre total de personnes à risque d'itinérance quittant les établissements ainsi que le résultat à leur sortie.

Limites et constat

- Les données pour ce résultat demeurent partielles :
 - La portée de ce résultat concerne uniquement le centre détention;
 - Les informations du nombre de personnes qui quittent le centre de détention de Trois-Rivières et qui sont en situation d'itinérance proviennent des organismes partenaires en itinérance qui effectuent l'intervention auprès de ces personnes et non de l'établissement même;
 - Les données du nombre total de personnes à risque d'itinérance à leur sortie des établissements ne sont pas accessibles présentement. Pour que ce résultat fournisse les données attendues, une évaluation systématique avec un outil de repérage auprès des personnes qui sortent des établissements devra être mise en place.
- Comme formulé, le résultat du second indicateur *Nombre de ces personnes qui débutent un suivi durant la détention/centre hospitalier avec un intervenant psychosocial* exclut les personnes qui avaient un suivi avant leur entrée en détention avec les partenaires qui ont participé à la cueillette de données.
- Qu'elle soit logée ou hébergée comme finalité de la démarche d'accompagnement à la sortie de la détention ne garantit pas que la personne ne se retrouvera pas en situation d'itinérance dans les jours suivants. La personne pourrait être hébergée le soir de sa sortie de détention pour ensuite se retrouver à la rue.
- Comme formulé, le dernier indicateur *Nombre de ces personnes qui quittent le centre de détention/centre hospitalier qui se retrouve en situation d'itinérance*, contrairement à la cible qui vise les personnes qui seront logées ou hébergées, compile ceux qui se retrouvent en situation d'itinérance. Le pourcentage (35 %) a donc été inversé pour obtenir le résultat (65 %) associé à la cible.
- Compte tenu de l'ensemble des limites, les pourcentages obtenus ne sont pas des résultats pouvant être actuellement considérés en réponse aux cibles.

PRIORITÉ : PRÉVENTION ET RÉDUCTION DE L'ITINÉRANCE CHRONIQUE À TROIS-RIVIÈRES

C. RÉDUIRE LE NOMBRE DE PERSONNES EN SITUATION D'ITINÉRANCE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE	
Cible	
<ul style="list-style-type: none"> Augmenter de 50 % le nombre de personnes rejointes en situation d'itinérance et le nombre de suivis dans les secteurs identifiés et reconnus (autre que le centre-ville) avec une problématique d'itinérance émergente. 	
Moyens	
<ul style="list-style-type: none"> Augmenter le nombre d'heures investies sur les secteurs identifiés; Collaboration entre les partenaires dans le repérage et la prise de contact. 	
Indicateurs de suivi	
<ul style="list-style-type: none"> Le nombre de personnes en situation d'itinérance, dans les secteurs identifiés, qui sont demeurées en logement après les avoir aidées à trouver un loyer (pas de retour à la rue); Nombre de contacts effectués auprès de personnes différentes en situation d'itinérance aux secteurs identifiés; Le nombre de suivis auprès des personnes en situation d'itinérance dans les secteurs identifiés. 	
Collaborateurs	
<ul style="list-style-type: none"> Centre Le Havre de Trois-Rivières Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet-Yamaska Tandem Mauricie L'équipe d'accompagnement dans la communauté de Trois-Rivières CIUSSS MCQ – DPSMAD 	

**Résultats
2022-2023**

	2021-2022	2022-2023	Résultat	Cible
→	34 pers.	55 pers.		
→	47 contacts	94 contacts	↑*100%	↑ 50%
→	64 suivis	246 suivis	↑*284%	↑ 50%

*Ne pas tenir compte des pourcentages
Voir limites pour explication

Lors de l'élaboration avec les partenaires, le résultat avait pour but d'augmenter l'intervention auprès des personnes en situation d'itinérance dans les secteurs où l'itinérance est en émergence. Ainsi, les indicateurs tentent de quantifier l'intervention effectuée dans ces secteurs auprès de personnes en situation d'itinérance afin de répondre à la cible.

Limites et constats

- Certaines données pour ce résultat n'ont pu être comptabilisées en raison, entre autres, de leur non-disponibilité. Les chiffres présentés dans le tableau se basent donc sur des données partielles.
- La précision ajoutée à la cible *Autre que le centre-ville* est insuffisante pour délimiter le ou les territoires pour lesquels s'adresse ce résultat. Après l'analyse des données recueillies, certaines données proviennent d'autres secteurs que ceux ciblés par ce résultat. Par conséquent, certains chiffres présentés dans ce résultat sont plus élevés qu'en réalité.
- L'utilisation de différents termes peut laisser place à interprétation (ex. : nombre de contacts, nombre de suivis), ce qui influence le choix d'inclure ou pas des données.
- Compte tenu de l'ensemble des limites, les pourcentages obtenus ne sont pas des résultats pouvant être actuellement considérés en réponse à la cible.

PRIORITÉ : OFFRIR UNE RÉPONSE APPROPRIÉE AUX BESOINS ÉMERGENTS À TROIS-RIVIÈRES

**Résultats
2022-2023**

D. ALIMENTER LES PERSONNES EN SITUATION D'ITINÉRANCE EN RÉPONDANT AUX NOUVEAUX BESOINS ÉMERGENTS	
Cible	
<ul style="list-style-type: none"> • 100 % des personnes identifiées en situation d'itinérance (ou en très grande précarité) par les organismes ont accès à des repas pour la fin de semaine. 	
Moyens	
<ul style="list-style-type: none"> • Arrimage avec le service d'hébergement d'urgence et les services alimentaires qui offriront le service pour la fin de semaine pour l'identification des personnes et la réponse au besoin; • Augmentation du nombre d'heures/jour d'ouverture des services actuels en alimentation; • Planification des repas en prévision d'une alimentation minimale et adéquate avec les utilisateurs des services actuels; • Dons suffisants de nourriture pour une alimentation de fin de semaine aux personnes qui sont à la rue ou en très grande précarité. 	
L'ensemble des utilisateurs des services n'est pas visé par ce résultat, seulement les personnes en très grande situation de vulnérabilité.	
Indicateurs de suivi	
→	→
→	→
→	→
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de personnes se présentant à l'organisme pour demander des services alimentaires la fin de semaine; • Nombre de personnes ayant reçu des repas spécifiquement pour la fin de semaine; • Nombre de repas donnés spécifiquement pour la fin de semaine. 	
Collaborateurs	
<ul style="list-style-type: none"> • Les Artisans bénévoles de la paix • Centre Le Havre de Trois-Rivières • EBYÓN • Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet-Yamaska • Tandem Mauricie • Réseau d'habitation communautaire de la Mauricie (RHCM) • Service d'intégration au travail (SIT) • L'équipe d'accompagnement dans la communauté de Trois-Rivières • CIUSSS MCQ – DPSMAD 	

2022-2023	Résultat	Cible
543 pers.		
818 pers.	*151%	100%
5976 repas		

*Ne pas tenir compte des pourcentages
Voir limites pour explication

À travers ces résultats, les indicateurs tentent d'exprimer en pourcentage le nombre de personnes en situation d'itinérance (ou très grande précarité) qui ont reçu des services alimentaires la fin de semaine après avoir fait une demande ainsi que la quantité de repas donnés.

Prendre note que les trois indicateurs présentés dans ce document pour ce résultat sont différents de ceux du PARCI. Des modifications ont été effectuées afin d'inclure davantage l'ensemble des partenaires et en faciliter la collecte de données. À la suite des travaux à venir d'ajustement des résultats, cibles et indicateurs, une nouvelle version du PARCI présentant la refonte des résultats régionaux sera élaborée.

Limites et constat

- Malgré les modifications apportées, la collecte des données pour ce résultat a demandé une analyse plus exhaustive pour plusieurs partenaires en raison de certains facteurs comme l'estimation et l'incapacité de ressortir des données spécifiquement pour la fin de semaine. Les organismes n'ont pas tous pu fournir l'information pour les trois indicateurs, ce qui explique le nombre supérieur de personnes ayant reçues des repas à celui du nombre de personnes se présentant aux organismes pour avoir des services alimentaires la fin de semaine. Ainsi, le pourcentage obtenu ne peut pas être pris en considération pour ce résultat.
- Comme formulé, l'utilisation du terme *repas* peut exclure les denrées alimentaires distribuées dont la définition ne rejoint pas celle d'un repas.
- Comme pour l'ensemble des résultats précédents, une évaluation de ce résultat et de ces indicateurs avec les partenaires sera effectuée.

PRIORITÉ : OFFRIR UNE RÉPONSE APPROPRIÉE AUX BESOINS ÉMERGENTS À TROIS-RIVIÈRES

**Résultats
2022-2023**

E. OFFRIR UNE MEILLEURE OFFRE DE SERVICE (SÉCURISATION CULTURELLE) POUR RÉPONDRE AU PHÉNOMÈNE ACTUEL ET FUTUR DE L'ITINÉRANCE CHEZ LES AUTOCHTONES	
Cible	
<ul style="list-style-type: none"> • 100 % des intervenants œuvrant en itinérance ont été formés à intervenir auprès des autochtones. 	
Moyens	
<ul style="list-style-type: none"> • Formation donnée à l'ensemble du personnel des organismes concernés par le financement VCS; • Formation reçue par l'ensemble du personnel du CIUSSS MCQ. 	
Indicateurs de suivi	
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de personnes/intervenants en contact avec les autochtones en situation d'itinérance dans chaque organisme; 	→ →
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de personnes/intervenants ayant reçu la formation. 	→ →
Collaborateurs	
<ul style="list-style-type: none"> • Les Artisans bénévoles de la paix • Centre Le Havre de Trois-Rivières • EBYÛN • Point de Rue de Trois-Rivières & Nicolet-Yamaska • Tandem Mauricie • Réseau d'habitation communautaire de la Mauricie (RHCM) • Service d'intégration au travail (SIT) • L'équipe d'accompagnement dans la communauté de Trois-Rivières • Centre d'amitié autochtone de Trois-Rivières • CIUSSS MCQ – DPSMAD 	

2022-2023	Résultat	Cible
64		
20	31%	100%

À travers ces résultats, les indicateurs expriment le pourcentage d'intervenants ayant reçu une formation en sécurisation culturelle pour améliorer l'intervention auprès des autochtones en situation d'itinérance.

Limites et constat :

- Un travail de concertation avec l'ensemble des partenaires sera fait afin de convenir d'une formation spécifique et adaptée à l'intervention auprès des personnes en situation d'itinérance.
- S'assurer d'avoir, dans la collecte de l'information, l'entièreté des détails des formations reçues.

Limites de la cueillette de données des résultats régionaux supplémentaires

Les outils et les méthodes pour calculer les résultats, à l'aide des indicateurs, sont variés et diffèrent d'un partenaire à un autre (outils Excel, fréquence de mise à jour, estimation, compilation manuelle). L'ensemble des indicateurs, incluant l'indicateur retenu pour faire le suivi de l'itinérance chronique, ne se déclinent pas en sous-groupes (sexe, âge, etc). Une attention particulière sera portée sur la méthodologie de la collecte de données lors du processus de concertation visant un ajustement des résultats régionaux pour ainsi en améliorer la rigueur et obtenir des données plus fiables sur les résultats supplémentaires.

Les résultats présentés dans ce document découlent de la collecte de données effectuée auprès de l'ensemble des organismes (7) financés par le programme VCS. L'Équipe d'accompagnement dans la communauté (ÉAC) a également été sollicitée et a participé aux résultats. Or, puisque des postes d'intervenants à l'ÉAC sont financés par le programme VCS, certaines données pourraient avoir été compilées à deux reprises. Afin d'améliorer la rigueur de la démarche et de la cueillette de données pour les années à venir, cet aspect devra être exploré auprès des partenaires impliqués.

**Centre intégré universitaire
de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-
Centre-du-Québec**

www.ciusssmcq.ca